



LA VILLE DE FRÉJUS

Recrute

UNE ASSISTANTE MATERNELLE 2 OU 3 AGRÉMENTS - CRÈCHE FAMILIALE

1 - MISSIONS GÉNÉRALES

- Accueillir l'enfant et sa famille
- Répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant : alimentation, sommeil, soin, jeu
- Assurer une bonne hygiène et bon entretien du domicile
- Entretenir une relation professionnelle avec les familles
- Adhérer au projet d'établissement de la structure et respecter son règlement de fonctionnement
- Participer aux activités de la crèche
- Collaborer avec l'équipe encadrante et les autres assistantes maternelles
- Savoir appliquer les protocoles médicaux par le pédiatre référent de la crèche

2 - MOYENS DU POSTE

- Domicile équipé et adapté
- Matériel de puériculture prêté par la structure
- Possibilité d'utiliser son propre matériel s'il est aux normes et en état
- Jeux adaptés, en nombre et aux normes de sécurité
- Lave-linge
- Cuisine avec appareils électroménagers adaptés pour la préparation des repas des enfants
- Téléphone
- Point d'eau pour la toilette de l'enfant si besoin

3 - CONDITIONS REQUISES

- Être en possession de l'attestation d'agrément en cours de validité délivrée par le Conseil Général
- Avoir effectué au minimum les 60 heures de formation obligatoire (avant l'accueil de tout enfant)
- Être titulaire de l'attestation PSC1 sur les premiers secours
- Interdiction totale de fumer et vapoter au domicile durant l'accueil des enfants
- Obligation d'habiter sur la commune de Fréjus

Type de recrutement : Non titulaire de droit public contractuel

Salaire indicatif : Rémunération statutaire

Date limite de candidature : 13 janvier

Date prévue de recrutement : Janvier 2023

Temps de travail : Temps Complet – du lundi au vendredi

Veillez adresser vos candidatures (avec CV et lettre de motivation) à :
Mairie de Fréjus - Direction des Ressources Humaines - 45 Place Formigé - 83600 FRÉJUS
ou par mail : rh.recrutement@ville-frejus.fr